ROSA CENTIFOLIA,

(*var. prolifera-foliacea.*)

R. *Centifolia prolifera.* Nouv. Duham. vol. 7, p. 37, var. 17.

R. *Centifolia foliacea.* Red. Ros. vol. 1, p. 78, var. ν. *Idem.* vol. 2, p. 59. Thy. *Prod. groupe* XII, p. 76, var. ν. De Chesnel, *Histoire de la Rose*[1], p. 72.

LE ROSIER PROLIFÈRE-FOLIACÉ.

DESCRIPTION.

Ce Rosier est remarquable en ce qu'il réunit sur un même individu deux variétés distinctes, savoir: la Cent-feuilles foliacée, et la Cent-feuilles prolifère. Converti en franc-de-pied par le procédé de la marcotte, il s'élève à deux pieds, ou environ. Ses tiges, et en général toute la partie foliacée de l'arbrisseau, sont semblables, à l'exception des longues divisions calicinales et des fleurs prolifères, à celles de toutes les Cent-feuilles connues; c'est pourquoi nous ne nous occuperons pas de sa description, ayant déja donné dans cet ouvrage celle de beaucoup d'individus de ce groupe.

(1) Histoire de la Rose chez les peuples de l'antiquité et chez les modernes; description des espèces cultivées; culture des Rosiers; propriété des Roses, et leurs diverses préparations alimentaires, cosmétiques, etc. etc., par M. le marquis De Chesnel, lieutenant-colonel de la légion infanterie-légère des Pyrénées-Orientales, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., avec cette épigraphe:

La Rose est la fleur chère aux dieux:
Dans ses cheveux Hébé la pose,
Et le nectar qu'on boit aux cieux
N'est rien que le suc de la Rose.

Toulouse, F. Vieusseux, 1820, 1 vol. in-8°, 174 pages.